

Langevinette

MAI 2019



Date de tombée pour la parution du mois
de juin 2019 :
13 juin à 16 heures



LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'aimerais vous faire un petit rappel en vous invitant à être attentif aux différentes situations qui peuvent vous faire économiser de l'eau potable. N'hésitez pas à réparer les fuites qui se retrouvent à l'intérieur de votre résidence ou de vos bâtiments commerciaux et qui provoquent une consommation inutile et considérable de l'eau potable.

Parfois, il s'agit seulement de simples petits gestes pour améliorer la situation.

Saviez-vous que:

- une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de 10 000 litres d'eau par année et qu'une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres d'eau par année.
- la pluie peut à elle seule combler les besoins de votre pelouse, puisque celle-ci n'a besoin que de 2.5 cm d'eau par semaine. Si votre gazon est jaune, il est en dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines.
- un boyau d'arrosage peut débiter 1 000 litres d'eau à l'heure et que c'est plus que ce qu'il faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.

Le règlement sur l'utilisation de l'eau potable mentionne que le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du **1^{er} avril au 15 mai** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

N'oubliez pas que l'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable ne sont pas gratuits. Pour votre information, ces frais reliés au réseau d'aqueduc ont représenté la somme de 317 963\$ en incluant l'amortissement des équipements.

Plus que jamais, il faut penser « **EAUTREMENT** ».

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que les abris d'hiver doivent être enlevées avant le **1^{er} mai**. Nous sommes conscients que cette date ultime n'a pu être respectée par certains d'entre vous en raison du printemps tardif que nous connaissons mais n'attendez pas de recevoir un avis en ce sens pour enlever votre abri hivernal.

Merci pour votre collaboration.

Christian Chabot, maire



CONSEIL EN BREF

- Comptes fournisseurs : 78 637 \$
- Le conseil accepte la mise à jour du programme #2 sur l'inspection des risques faibles et moyens proposé par la MRC des Etchemins.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Wolseley pour la fourniture de tuyaux d'égout pluvial pour la réfection des infrastructures souterraines de la rue principale pour la somme de 61 695,52 \$ taxes incluses.
- Considérant que les 2 soumissions les plus basses pour la location de pelles mécaniques pour le renouvellement des infrastructures souterraines sur la rue Principale ont été déposées pour le même montant, soit la somme de 58 637,25 \$ taxes incluses et considérant que le prix pour chacune des pelles mécaniques est différent, le conseil accepte la soumission déposée par les Entreprises JAGR pour la somme de 115 \$/heure plus taxes pour la pelle 20 tonnes et la soumission déposée par Carrière Etchemin pour la somme de 135\$ plus taxes pour la pelle de 30 tonnes.
- Adoption du règlement 184-19 modifiant le règlement de zonage 76-07 (révision annuelle).
- La municipalité demande à la CPTAQ de modifier et d'assouplir son règlement sur la dimension des aires de repos pour les bâtiments d'exploitations acéricoles.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Construction Abénakis inc. pour l'exécution des travaux de rapiéçage à la finisseuse et ce, pour la somme de 36 387,65\$ taxes incluses ou 196.69 \$ la tonne métrique taxes incluses.
- La municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ».
- Le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité.
- Le conseil municipal accepte l'offre reçue de Transport Adrien Roy et filles pour l'épandage de chlorure de calcium liquide pour l'année 2019 et ce, pour la somme de 0,35 \$ le litre.
- Le conseil retient les services de Carrière Ste-Rose pour le balayage des rues pour la somme de 130 \$/heure.
- Adoption par le conseil de la procédure pour le traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publiques ou de l'attribution d'un contrat.
- Le conseil municipal appuie la démarche de la Firme Sogetel, auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention de subvention dans le but de déployer la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire.
- Le conseil autorise le directeur général à participer à l'activité de perfectionnement organisé par l'ADMQ qui se tiendra à Lac-Etchemin le 29 mai prochain.
- Le conseil autorise l'inscription de 2 personnes à la formation offerte par l'équipe technique de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable qui aura lieu à Sainte-Marie le 16 mai prochain.

Suite.....

- Dans le cadre de la modification au Portail GMR de Recyc-Québec, le conseil municipal de Sainte-Justine délègue sa compétence relative à la Collecte et Transport des matières recyclables à la Régie intermunicipale des déchets de CJLLR et celle relative au Tri et Conditionnement des matières recyclables à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins.
- Christian Chabot participera à l'assemblée générale annuelle du Transport adapté l'Autonomie qui aura lieu le 14 mai à Lac-Etchemin.
- Le conseil accepte l'offre déposée par Sogetel visant à instaurer la téléphonie hébergée à la Mairie, la salle Gatien-Lapointe, la bibliothèque Roch-Carrier, le centre sportif Claude-Bédard, l'usine de pompage, le réservoir, l'usine de pompage et l'usine d'épuration ainsi que l'internet 20@10 à la Mairie, le centre civique, le centre sportif et l'usine de pompage.
- Le conseil accepte de verser la somme de 150 \$ au Club de boxe M.A.A. de Sainte-Justine à titre de commandite pour l'organisation du 2^e gala de boxe qui aura lieu le 1^{er} juin au centre sportif Claude-Bédard.



Votre biblio vous informe.....

1. **Remerciement:** un grand merci à Caisse Desjardins pour son don à notre biblio.
2. **Rappel aux usagers:** lors de votre passage à la biblio, il est important d'apporter votre carte et d'utiliser votre sac. Pour conserver leur bon état, il est obligatoire de mettre les livres dans un sac. Merci de votre collaboration.
3. **Changement à la biblio:** afin de maximiser l'espace, les romans jeunes ont été déplacés. Ils sont maintenant près des documentaires adultes.
4. **Nouveautés:** Série À l'ombre de la mine, le tome 2: Clara et Yuri (France Lorain), Le crime de Soeur Marie-Hosanna (Claire Bergeron), La vie secrète des écrivains (Guillaume Musso), L'appart de ma nouvelle vie (Catherine Bourgault).

Et dès que possible; la revue Sofa Déco.

Bonne lecture !

Au printemps, c'est la période propice aux feux d'herbe. Un permis est obligatoire et ce peu importe le moment de l'année pour tous feux à ciel ouvert. Le permis est gratuit et permet d'assurer votre sécurité ainsi que celui de votre entourage

Une demande doit être faite auprès des autorités locales selon le règlement de prévention incendie et ce 3 jours à l'avance.

Pierre Morneau
Directeur du RISEDE
(Régie des incendies du secteur est des Etchemins)
727 rue principale,
St-Camille, G0R 2S0
Tél : 418-595-2233 poste 6





Ouverture de l'Éco-centre de Sainte-Justine

Depuis le 4 mai l'Éco-centre de Sainte-Justine est ouvert à la population depuis le 4 mai dernier et ce à tous les samedis jusqu'au mois de novembre de 8h à 13h.

Voici la politique concernant l'Éco-centre, il serait bon d'en prendre connaissance :

POLITIQUE ADOPTÉE EN 2016 :

Devant les coûts sans cesse croissants de ce service, le conseil municipal a convenu de modifier ses directives relatives aux matières acceptées à l'Écocentre à compter du 4 mai 2018 et ce, de la façon suivante :

- Tout dépôt de bardeaux d'asphalte sera dorénavant interdit pour la réfection de toute toiture que ce soit pour une résidence, une remise ou un garage.
Le conseil municipal fonde sa décision sur le fait que les coûts reliés à la récupération des bardeaux d'asphalte remplacés lors de ces travaux de réfection de toitures, relèvent de la responsabilité du ou des propriétaires concernés et que ce n'est pas à l'ensemble des contribuables de Sainte-Justine à payer pour cette partie des travaux.
- Le conseil municipal n'apporte aucune modification à la quantité de matières acceptées de matériaux secs à 3 m³. Cependant, le nombre d'entrées de ces matériaux est maintenant limité à 1 voyage par semaine.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Résidus de démolition et de construction en faible quantité*

Bois, panneaux de gypse, isolant, fils électriques, tuiles de plafond, plâtre, béton, brique, tapis, réservoirs d'eau chaude, etc. (limite de 1 voyage de 3 m³ par semaine).

- * ***Pour les grosses quantités de matériaux secs (plus de 3 mètres cubes), les usagers devront les transporter directement au site régional des déchets situé à Armagh (ouvert du lundi au vendredi) ou en disposer par le biais d'une entreprise privée de disposition des déchets.***

- Le gazon, les feuilles mortes, les branches

Les sacs de gazon et de feuilles mortes devront être vidés sur place à l'endroit prévu à cette fin.

- Les résidus verts ou secs

Bois, branches, arbres, terre, terreau, copeaux de bois, paillis.

- Les bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs).

- Les peintures

Peintures (contenants de 100 ml à 170 litres), apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre), peintures à métal ou antirouille, teintures, vernis, laques, produits préservatifs pour le bois, scellants acryliques pour l'asphalte.

- RDD (résidus domestiques dangereux)

Acétone, adhésifs, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, antigel, aérosols, colle, cire, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégivreur serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, huiles minérales et végétales, huiles usées (moteur, transmission et autres), filtres et contenants de 50 litres ou moins, lubrifiants, méthanol, naphte, peintures pour usage industriel et artistique, poli, polyfilla, protecteurs (cuir, suède, vinyle), résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, solvants, teinture à souliers, térébenthine, toluène.

Tous les produits apportés devront être exclusivement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

- Les déchets encombrants

Toile de piscine, filtre de piscine, tuyau de drainage, réservoir d'eau chaude, etc....

- Les meubles hors d'usage

Tous les appareils électroménagers et les meubles de toutes catégories tels que meubles de cuisine, meubles de salon ou meubles de chambres à coucher qui sont **hors d'usage**.

Les appareils électroménagers et les meubles de toutes catégories **qui ne sont pas hors d'usage** ainsi que les équipements informatiques devront être disposés par le biais de **Ressourcerie Bellechasse inc. (642-5627)**.

- Les pneus

Les pneus devront être démontés des jantes de roue et classés selon la grosseur par le porteur.

- Les piles domestique et les batteries

Les piles rechargeables (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires, ordinateurs portables, caméscopes), les piles alcalines (AA, AAA, 9 volts), les piles carbone-zinc.

Ces piles peuvent également être déposées à la Mairie lors des heures d'ouverture.

- Les ordures ménagères

- Les matières recyclables tels que le papier, le carton, les journaux, *les matières plastiques et les métaux que l'on retrouve dans le bac bleu ainsi l'aluminium, l'acier, le cuivre, les jantes sans pneus et les bicyclettes.*

Suite.....

MATIÈRES REFUSÉES

- Les appareils ménagers et les meubles qui ne sont pas hors d'usage.
- Les grosses quantités de matériaux secs (plus de 3 mètres cubes).
- Les Résidus domestiques dangereux et peinture suivants : acides, bases, oxydants, huiles BPC, pesticides et insecticides, tout produit non identifié par une étiquette lisible, batteries de provenance industrielle, peintures de signalisation achetées dans des commerces de gros, stucco, peintures dans des contenants de plus de 170 litres.
- Les détecteurs de fumée, les acides, les bases, les oxydants, les huiles BPC, les pesticides et insecticides ainsi que tout produit non identifié par une étiquette lisible.
- Les piles telles que les batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé et les batteries de provenance industrielle.





Fête des voisins le 8 juin 2019



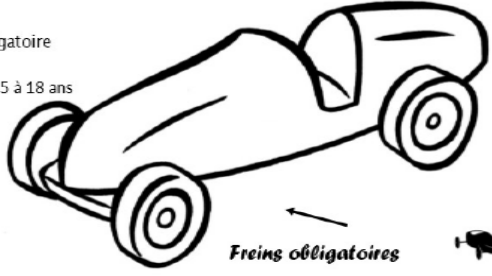
Nouveauté Rally familial

Construisez votre tacot en respectant les règlements suivants :

 Port du **casque** obligatoire

 Conducteurs âgés de 5 à 18 ans

 Poids maximum
125 livres



Freins obligatoires

 Dès 13h : Inscriptions

 14h : Début de la course

Animations & jeux sur place

Informations 418-957-7857
Rue du Parc, Saint-Cyprien



PRÉPAREZ
VOTRE
TACOT!

Tous les détails : www.st-cyprien.qc.ca/section Fête des Voisins



COURS DE YOGA PARENTS/ ENFANTS



Notre nouveau
forfait à la carte vous
intéresse...

Pour plus d'infos,
contactez-moi!

Quand: Les jeudis de 9h30 à 10h30
Du 16 mai au 20 juin
Lieu: CLSC du Lac Etchemins
331 Place du Sanatorium
Coût d'inscription 30\$ le bloc ou
Nouveauté: FORFAIT À LA CARTE !

Une initiative parent de : Claudia Houle
Infos: charbon19@hotmail.com ou
581-996-4244





Activité de Soccer Papap/enfants



Gratuit!!!



- Parcours amusant: habiletés et techniques de soccer
- Match de soccer papas/enfants pour le plaisir!

Pour qui?
Les enfants de 3 ans et plus accompagnés de leur parent.

Quand?
Samedi 25 mai 2019, de 13h à 15h
Remis au samedi 1er juin en cas de pluie.

Où?
Terrain de soccer - École Arc-en-Ciel, Saint-Camille

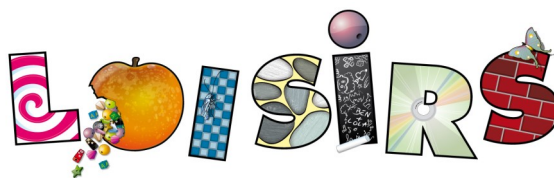
Informations
Émilie Goudreault-Veilleto (418) 595-2233 poste 1127
Inscriptions appréciées mais non obligatoires

Tirage de prix de participation

Collation gratuite



Service des



Le spectacle de fin d'année de l'École Inspiration danse, une histoire d'amour avec le public

Les élèves et professeurs de l'École Inspiration danse de Ste-Justine continuent d'émerveiller leur auditoire dans des salles combles. Les 27 et 28 avril derniers sur les planches de la scène à l'Auditorium de l'École des Appalaches, les élèves et professeurs ont été fidèles au thème «CHAMPIONNAT» en offrant de surprenantes et distrayantes performances de danses : Hip Hop, Jazz, Ballet, Lyrique, danse de groupe, de chorégraphie, de gymnastique et de Cheerleading.

Le spectacle de fin d'année est sans aucun doute, la fière démonstration d'un accomplissement individuel et de groupe pour les élèves et les professeurs. Couronnement de nombreuses heures consacrées à l'apprentissage de diverses disciplines physiques et récréatives. Pour les professeurs, c'est le plaisir de partager et de transmettre un savoir bénéfique au bien-être de l'élève et de constater l'évolution après tous ces mois d'efforts consacrés à l'entraînement.

Depuis de nombreuses années, le spectacle artistique de l'École Inspiration danse est offert aux familles, parents et amis. La participation croissante aux spectacles témoigne de l'amour du public pour cet événement et demeure le plus bel encouragement pour les élèves, les professeurs et tous les bénévoles impliqués dans sa concrétisation.

Merci aux élèves et aux parents, aux professeurs, animatrices, costumières, techniciens, au moniteur vidéo et décor, photographe, aux nombreux bénévoles de soutien.

Remerciement à notre fidèle partenaire : Pharmacie Jean-François Pépin et Diane Paradis

Je tiens à souligner la participation bénévole très appréciée de M. Bruno Lamontagne (Dépanneur Anik) qui collabore, s'implique et s'investit entièrement dans les montages vidéo, les décors et autres réalisations. Il est parti intégrante du succès remporté.

L'Oeuvre des loisirs de Ste-Justine remercie de façon exceptionnelle Madame Martine Bisson pour son engagement bénévole, sa participation et son implication remarquable de tous les instants, qui sont à l'origine de l'existence et du succès bien mérité de l'École Inspiration danse.

Roland Charest, directeur des loisirs et de la culture

SAMEDI LE 1ER JUIN 2019



*Viens pédaler
pour une
bonne cause*

ORGANISÉ PAR LES ÉLÈVES DE MCL 4

Objectif: accumuler des fonds pour le sport de l'école, le programme MCL (Monde Culture et Langues) et pour l'organisme La Maison Du Tournant.

**INSCRIPTION : FORMULAIRE DISPONIBLE À
L'ÉCOLE DES APPALACHES, AU BUREAU
MUNICIPAL DE VOTRE VILLAGE
OU EN LIGNE SUR LA PAGE FACEBOOK 80
DES ETCHEMINS**

Pour plus d'information :

Contactez Annick Vallières : 418-228-5541 #56160

PRÉSENTÉ PAR
**CLUB DE BOXE
M.A.A.**

ROTOBEC
ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION ROBUSTES

ESTICKY
GRAPHICS



SOIRÉE EN
MUSIQUE
APRÈS LE GALA

SAMEDI 1 JUIN 19h30

GALA DE BOXE

CENTRE SPORTIF CLAUDE BÉDARD 146 RUE BISSON
STE-JUSTINE

Table VIP 10 places - 300.00\$ Prévente - 20.00\$ Admission générale - 25.00\$

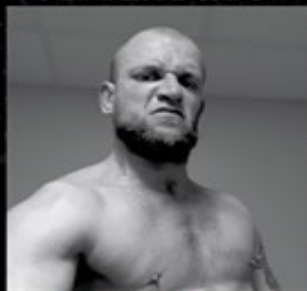
FINALE

MARIO BOILARD



DEMIE-FINALE

NICOLAS ROY



COMBAT DEFI

GUILLAUME BOULET

ERIC TANGUAY



V/S

AUSSI EN ACTION

AARON THIBAUT

ANNE-MARIE HUDON

ARNAULD SIMO K.

DAVE RODRIGUE

ELIE-JADE VEILLEUX

EMILIE GENDRON

FELIX-ALEXIS BLODEAU



FLORENT GAUDETTE

MAGALI BOUFFARD

MALCOLM GILBERT

MATHIS PAXNETON

PHILIPPE GOULET

SAM BRETON

SARAH-MAUDE BÉGIN

ZAC PROVENCAL



Pour Info: **Mario Boilard : 418 383-5217**

SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT DISPONIBLE



EN COLLABORATION AVEC :

Transport
Martin Bisson
Ste-Justine

Desjardins

Bonjour à tous,

La Société du Patrimoine de Sainte-Justine s'affaire déjà à planifier et mettre en place les activités pour la saison 2019.

Comme vous le savez sûrement déjà, vous pouvez inscrire la date du samedi 25 mai 2019 à votre calendrier. C'est le retour du grand marché aux puces organisé sur le site des Pères Trappistes. Commencez à préparer vos objets à vendre ! Pour tous les détails, voir la publicité plus loin. Pour la saison 2019 nous devons procéder à l'embauche rapide d'un nouveau guide. Pour les détails, voir l'offre d'emploi officielle. Merci à Rosalie Lapointe pour son bon travail effectué l'année passé.

Nous sommes aussi en préparation active afin d'organiser la traditionnelle fête Nationale au site des Trappistes le 23 Juin. La formule devrait être sensiblement la même avec la messe vers 11h30 suivi d'un repas à prix modique et les chansonniers Gab et Annabelle. La programmation officielle sera divulguée plus tard.

En août, il y aura une nouvelle activité de généalogie présentée à la Chapelle Sacré-Cœur et organisée en collaboration avec Isabelle Tanguay. Cette nouvelle activité vous permettra d'échanger photos et détails de vos origines avec Isabelle. La Publicité et la formule choisies seront disponibles dans la Langevinette de Juin.

Finalement, le 24 et 25 Août, Mario Jacques et Julie Nolet présenteront un spectacle intimiste toujours à la chapelle Sacré-Cœur. Les billets seront disponibles pour la fête Nationale.

Prenons soins de notre patrimoine!

Stéphane Brûlé



Marché aux puces...

La société du Patrimoine de Sainte-Justine est en préparation afin d'organiser pour une deuxième édition du grand marché aux puces qui aura lieu le **samedi 25 mai 2019** à l'entrée du site historique des Pères Trappistes.

Pour cette occasion, l'organisme louera des tables ou un emplacement au coût de 20\$ afin d'attirer le plus grand nombre de participant possible. Ce sera l'occasion pour vous et pour la société du Patrimoine de se départir d'objets qui ne servent plus ou en double. Cantine et rafraichissements sur place.

En cas de pluie, remis au lendemain le 26 mai 2019.

Venez nous voir en grand nombre et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information!

Pour information et réservation :

Stéphane Brûlé : 418-383-5807

Michèle Tanguay : 418- 383-3793



Offre d'emploi

Titre : Guide touristique

Endroit : Site historique des Pères Trappistes, 700 route 204 Sainte-Justine

Salaire : 12.50\$ de l'heure

Horaire : 30 heures par semaine du mercredi au lundi de 12H00 à 17H00

Durée : du 23 juin 2019 au 1 septembre 2019

Description de tâches:

--Accueillir les visiteurs à la porte ou dans la cour. Donner les renseignements pertinents sur l'histoire et les attraits du site.

--Répondre aux questions. Proposer les différents produits en vente incluant la possibilité de devenir membre de la Société.

--Inciter les visiteurs à signer le registre.

--Entretenir de façon hebdomadaire, ou au besoin, les différents bâtiments et leur contenu. Plancher, fenêtre et comptoir vitré.

--Arroser les fleurs annuelles et désherber au besoin au moins une fois par semaine.

--Mettre les poubelles ou le recyclage au chemin le lundi.

--Faire rapport aux membres du conseil d'administration de tout problème ou bris constaté au site.

--Produire le rapport des ventes et des dons selon l'échéancier demandé.

--Toutes autres tâches jugées pertinentes au bon fonctionnement du site et compatible avec l'horaire de travail.

Exigences : Être inscrit à l'école pour l'automne 2019

Pour poser votre candidature sur ce poste, envoyer votre CV avant le 2 juin 2019 à sbrule@sogetel.net ou directement à la mairie de Sainte-Justine.

Le tout doit être à l'attention de Jean-Pierre Tanguay et porter la mention « Poste de guide ».

Seuls les candidats retenus seront contactés.



La FADOQ de Sainte-Justine

vous invite à sa soirée de danse
Samedi 18 mai 2019 à 20 heures
Avec l'orchestre Francine et Raymond
Thème : la fête des mères
Une collation sera servie en soirée
Bienvenue à tous !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FADOQ SAINTE-JUSTINE

16 mai 2019 à 19 heures
À la salle Gatien-Lapointe
On vous attend en grand nombre !

**Assemblée
générale**



La fête des jubilaires sera reportée au **13 octobre 2019.**

Cette fête est pour les membres de la FADOQ Sainte-Justine
qui ont 50-55-60-65-70 ans de mariage.

On demande aux gens de s'inscrire pour cette fête.

Contactez Pierre Tanguay 418-383-3470

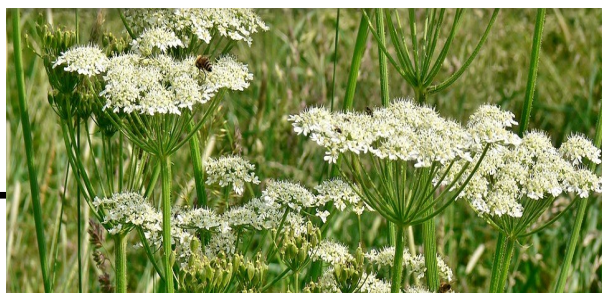


La berce du Caucase est une plante exotique toxique.

La sève de la berce du Caucase contient des toxines qui sont activées par la lumière
(rayons ultraviolets naturels ou artificiels).

Le contact avec la sève de cette plante, combiné avec l'exposition à la lumière, cause
de la douleur et des lésions à la peau semblables à des brûlures.

Si vous en voyez sur vos terrains, n'hésitez pas à communiquer avec nous au
418-383-5397 poste 221.



Médailles du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Félicitations à Lise Provost et Pierre Tanguay



Madame Lise Provost et monsieur Pierre Tanguay ont reçu leur médaille des mains de l'Honorable J. Michel Doyon, Lieutenant-gouverneur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Charny le 27 avril dernier.

Au cours des 8 dernières années, madame Lise Provost a été plus particulièrement impliqué au niveau du Cercle de Fermières de Sainte-Justine et présidente de cet organisme pendant 2 ans.

Auparavant, madame Provost a été active au sein de la Fondation de la Polyvalente des Appalaches, de la Société du patrimoine de Sainte-Justine, du Corps de cadets 2948 de la Frontière ainsi que de la gestion financière du Festival de la Joie de notre municipalité.

Elle s'est également impliquée au sein de l'Association des familles Tanguay d'Amérique à titre de secrétaire de cet organisme.

Pour sa part, monsieur Tanguay a été particulièrement actif au sein du conseil d'administration du Mouvement des Aînés FADOQ de Sainte-Justine à titre de Président.

Avec l'aide de son comité, il a donc mené de front toutes les activités et événements de cet organisme au cours de cette période et s'est également impliqué dans le projet de rénovation de la Salle Gatién-Lapointe visant à implanter une cuisine fonctionnelle pour les activités du Mouvement des Aînés et des autres locataires de cette salle communautaire.

Au cours de sa vie, monsieur Tanguay s'est impliqué à titre d'officier au sein du Corps de cadets 2948 de la Frontière, de marguillier, de conseiller municipal et de président du comité des Fêtes du 125^e anniversaire de notre municipalité.

Il s'est également investi au sein du conseil d'administration de l'Association des familles Tanguay d'Amérique à titre de vice-président et de président de cet organisme.

Sincères félicitations!



BINGO

À la salle paroissiale
Saint-Cyprien

399 rue Principale

Entrée porte arrière

Cartes disponibles sur place

Vendredi 17 mai dès 19 h

Pour informations : 418-625-8560

BINGO

1500\$ EN PRIX

À LA SALLE PAROISSIALE
DE SAINT-CYPRIEN
SAMEDI LE 18 MAI

RÉSERVEZ VITE VOS TABLES

5\$ / résidents et 10\$ / non-résidents

*POUR INFORMATIONS OU
RÉSERVATION 418-383-5590*



CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

NOUVELLE MÉTHODE



La Régie intermunicipale des déchets de CJLLR a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion pour la cueillette des matières résiduelles (ordures et recyclage). Ce camion, à chargement latéral, sera muni d'un bras manipulateur de bacs roulants.

À compter du 27 mai 2019, vous devrez donc changer votre façon de faire pour mettre votre bac au chemin.

Dorénavant, vous devrez orienter votre bac en mettant les poignées vers la maison (voir photo).

Il serait bon de noter que si votre bac n'est pas accessible, il ne pourra être ramassé.

Pour les usagers commerciaux, il n'y a rien de changer pour le moment puisque la livraison des nouveaux bacs de 1 100 litres sera effectuée vers la mi-juillet seulement. En attendant, nous continuerons de ramasser vos matières résiduelles avec le camion actuel à chargement arrière.

La Régie intermunicipale des déchets de CJLLR.

Handwritten signature of Gilles Vézina.

Gilles Vézina
Directeur général et secrétaire-trésorier

ANNONCES



Peinture Tirage de joint Alain Roy

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



TERRAIN À VENDRE

Rue Fournier
Superficie : 8553,0 pi 2
Cadastre : 5 088 617

PRÊT À CONSTRUIRE

POUR INFO : 418-383-3644

À Sainte-Justine

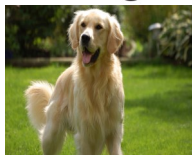
SALON DE TOILETTAGE POUR CHIEN

Chenil du Ranch El Paco:
Par rendez-vous au

581-215-8058

Petits chiens ET gros chiens

Propriétaire : Annie Boulanger



À VENDRE

Balançoire à rouleaux 4 places
Bonne condition

150 \$

Contactez Maurice Royer

418-383-5920



Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Téléphone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398

SJUSTINE@SOGETEL.NET



SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30

Vendredi
9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET